

Décision

Générale

colonial

Décision n° 140 23/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

Madame POYER Yvette est engagée pour compter du 19 février 1945 en qualité de Sténodactylographe au Service des Travaux Publics au salaire mensuel de 5.500 francs exclusif de toute indemnité.